



RAPPORT ANNUEL 2005

du bureau, présenté par la Présidente, Cécile Broutin, GRET Sénégal

* * * *

AG ordinaire du 11 février 2006

Chers collègues,

En introduction, je voudrais rappeler que notre plate-forme est née en octobre 2002 suite à des échanges informels qui ont mis en évidence des besoins de concertation, d'information et de dialogue entre les ONG européennes présentes au Sénégal et avec la délégation de la commission européenne. Nous avons donc un peu plus de trois années d'existence.....c'est encore très peu mais tout de même assez pour faire un petit bilan « critique » et chercher les moyens ensemble de rendre notre PF plus dynamique.

La précédente AG ordinaire s'est tenue dans ces locaux en décembre 2004 et a élu un nouveau bureau composé de :

- GRET, Cécile BROUTIN, Présidente ;
- AFVP, Ibrahima DIALLO, Vice- Président ;
- AIDE et ACTION, Kader NDIAYE, Vice- Président ;
- LVIA, Giovanni ARMANDO, Secrétaire ;
- EAU VIVE, Kokou SEMANOU, Trésorier.

La plate-forme s'est constituée en vue d'accroître la participation des ONG européennes au développement humain, équitable et durable au Sénégal. Elle vise à promouvoir de nouveaux partenariats entre les membres et avec les acteurs sénégalais et les organisations internationales afin de renforcer le rôle de la société civile dans la définition et la mise en œuvre des poli-

tiques de développement humain, social et économique, avec une attention particulière aux initiatives et aux besoins des couches les plus défavorisées de la population.

Elle s'est fixée comme objectifs spécifiques de :

- ▷ Assurer la représentation des ONG européennes membres auprès des pouvoirs publics européens et sénégalais et tout autre partenaire, public ou privé, national ou international. ;
- ▷ Renforcer la participation active des ONG européennes aux débats et réflexions sur les stratégies de développement et la participation de la société civile ;
- ▷ Développer des synergies entre les ONG membres, renforcer leurs capacités et favoriser la concertation avec les autres acteurs à travers la capitalisation des expériences et méthodologies, les échanges, la formation et l'information ;
- ▷ Valoriser et promouvoir le caractère multiculturel, les spécificités et la diversité des membres et du tissu associatif des pays représentés.

C'est à la lumière de ces objectifs, que nous devons faire le bilan « critique » des activités menées cette année et échanger sur l'amélioration de notre fonctionnement et les perspectives pour mieux répondre aux attentes des membres et à nos objectifs.

ACTIVITES

Information sur la plate-forme et nombre d'adhérents

Nous comptons actuellement 26 membres et une grande partie des ONG européennes représentées au Sénégal. Lors de notre précédente AG ordinaire, nous avons procédé à la révision des statuts (montant de cotisation différencié) afin d'encourager l'adhésion de nouveaux membres intervenant au Sénégal sans représentation sur place mais veulent suivre les activités de la PF à distance. Malheureusement, malgré des efforts de communication, nous n'avons pas réussi à faire adhérer ces ONG.

Ceci doit nous amener à nous questionner sur notre visibilité, notre stratégie de communication mais également sur l'intérêt que représente la PF pour ces ONG qui mènent des actions en partenariat. L'AG doit être l'occasion de débattre de ces points.

Nous devons également statuer sur le maintien ou pas de certaines ONG en retard de cotisations en raison de difficulté financière (Diapante) ou de changement de statut (La Kora, devenue ONG sénégalaise). Deux autres ONG ne sont pas non plus à jour de leur cotisation et doivent confirmer leur participation (CPS, Save the children).

Fonctionnement du bureau et secrétariat de la PF

Le bureau s'est réuni régulièrement mais moins souvent que prévu (1 fois par mois), en raison d'une charge de travail importante que tous les représentants et représentantes d'ONG au Sénégal rencontrent. Nous avons été confrontés à une difficulté de fonctionnement lié au fait

qu'il n'y a pas eu de passation officielle de l'ancien bureau qui a bloqué pendant plusieurs mois le fonctionnement du compte bancaire. Il nous fallait en effet obtenir des courriers signés de deux anciens membres qui n'étaient plus au Sénégal (Président et trésorier). Il faudra être plus rigoureux à l'avenir.

Comme vous le savez, la PF a également un secrétariat technique assurée par Monique Diarra à mi-temps (l'autre mi-temps étant consacré à des activités d'Aquadev). Ce secrétariat assure la gestion du courrier, la rédaction de correspondances et CR de réunions, la mise à jour régulière des contacts des membres, la réception des appels téléphoniques et collecte et diffuse des informations aux membres via la messagerie électronique.

Je dois reconnaître que nous avons rencontré cette année quelques difficultés au niveau du secrétariat lié au fait qu'il n'est pas logé dans une des ONG membres du bureau et que le suivi de ces activités est dès lors très difficile. Il faudra sans doute que le nouveau bureau examine cette question et trouve les solutions appropriées pour mieux valoriser ce mi-temps pris en charge par la PF.

Nous avons également constaté que finalement les membres faisaient assez peu appel à ce secrétariat pour relayer de l'information. Nous souhaiterions donc que cette AG soit l'occasion de préciser les attentes des membres par rapport au secrétariat afin que le nouveau bureau ait un mandat plus précis dans ce domaine.

Communication et site Web

La PF a un site Web mis à jour et hébergé gratuitement par la société Imédia

<http://www.au-senegal.com/plateforme-ong/>

Il a été régulièrement mis à jour au cours de l'année 2005 et comprends des informations sur les membres, les activités de la plate-forme ainsi que divers documents en téléchargement (CR AG et ateliers, note sur la démarche de reconnaissance des ONG, CR de réunion des groupes techniques UE/Etat, Statuts et règlement intérieur de la PF des ANE/Cotonou,...). Le site a été visité en 2005 environ 2 000 fois (notamment les pages sur les membres, les objectifs, les activités). Les fichiers les plus souvent téléchargés sont le compte-rendu de l'atelier sur la définition du projet Bonne gouvernance du 9^{ème} FED (plus de 250 fois), les statuts et le règlement intérieur (plus de 150 fois).

Nous recevons de plus en plus de demandes de stage ou d'emploi, surtout de l'étranger. Ces personnes nous contactent, le plus souvent, par mail, ou par téléphone. Cela est sans doute dû, en partie, au site web de la Plate-forme.

Nous avons également recherché des financements pour la conception et l'impression d'un **dépliant de présentation de la PF**. La délégation nous a répondu négativement. Nous avons sollicité la coopération française qui nous avait demandé de représenter la demande en 2006, ce qui a été fait. Nous n'avons pas encore de réponse officielle mais le financement (550 000 F CFA pour 1000 exemplaires) s'il est accordé, sera de toutes les façons assujetti à l'adoption d'un statut officiel de la PF.

Organisation d'un atelier d'échanges sur la microfinance

L'atelier annuel organisé par la PF a été consacré cette année au secteur de la microfinance, ses tendances d'évolution (notamment la mise en réseau), le rôle des ONG, l'impact par rapport aux groupes cibles. L'objectif était de favoriser les échanges sur les actions et méthodes d'appui des ONG et les perspectives d'intervention dans ce secteur mais également sur les actions et les orientations de l'Etat. L'atelier s'est déroulé le 16 et 17 novembre à Aquadev. Le compte-rendu a été envoyé à tous les membres et est en téléchargement sur le site Web.

Beaucoup d'entre vous avez participé à cette rencontre qui s'est déroulée sur un jour et demi. Elle a été un moment d'échanges entre les membres mais également avec des services de l'Etat et d'autres intervenants (Caritas). Ce type de rencontre devrait être privilégiée et il serait peut-être intéressant de programmer deux ateliers par an avec une mobilisation plus importante des membres dans le choix des thèmes et de l'organisation.

Relations avec la commission de l'union européenne et la délégation au Sénégal

■ Rencontres avec la délégation

La plate-forme a organisé, le 30 mars 2005 à Aquadev, une rencontre avec la délégation de la commission européenne sur la composante "Renforcement des capacités et appui aux partenariats des acteurs non étatiques" du Programme d'Appui au Programme national de bonne gouvernance – 9e FED et sur les modalités de la déconcentration et la gestion de certaines lignes budgétaires par la délégation.

Par contre la délégation n'a pas participé à notre atelier sur la microfinance. Le départ de M.Careiro a semble-t-il posé des difficultés d'organisation. Il semble que les ONG ont d'une manière générale des difficultés à obtenir des RDV avec la personne qui l'a remplacée.

■ Séminaire régional « Leçons retirées des actions cofinancées avec les ONG »

La Commission européenne (EuropeAid/F/2) a organisé dans le cadre de la gestion du programme '*Cofinancement d'actions avec les ONG dans les pays en voie de développement*' (ligne budgétaire 21 02 03, ex B7-6000) un séminaire régional « Leçons retirées des actions cofinancées avec les ONG » qui s'est tenu à Dakar, les 26 et 27 janvier.

Il couvrait tous les pays de la région de l'Afrique Occidentale ainsi que quelques pays de l'Afrique Centrale (Rep. Centrafricaine, Cameroun, R.D. Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Rép. Congo, Tchad). Cette conférence visait principalement deux objectifs :

- ▷ Informer les participants des changements qui sont intervenus dans le cadre de la Ligne budgétaire 21 02 03 (ex B7-6000), notamment en ce qui concerne la mise en application du processus de déconcentration. ;
- ▷ Réfléchir aux modalités d'exécution de la Ligne budgétaire afin de formuler des suggestions visant l'amélioration de cette exécution par le perfectionnement des instruments de cofinancement employés, la consolidation des partenariats entre les ONG européennes et celles du Sud, une meilleure perception des résultats atteints et des difficultés rencontrées.

La PF n'était pas invitée en tant que telle mais plusieurs membres avaient reçu une invitation. Nous avons demandé à ce que d'autres ONG puissent y participer mais cela n'a pas été retenu.

La réunion n'a pas été véritablement un lieu d'échanges mais plutôt l'occasion de présenter la situation du cofinancement et les changements dans la gestion de la ligne budgétaire 21 02 03, ex B7-6000 en expliquant qu'aucune modification n'était envisageable.

Un représentant de CONCORD (confédération des ONG européennes d'urgence et de développement) a assisté à la rencontre. Vous pouvez trouver sur leur site web des informations sur la position de Concord dans « sujets traités/ Cofinancement des ONG et coopération décentralisée » (<http://www.concordeurope.org/>)

■ **réunion d'information sur « APE : risques et opportunités pour l'Afrique de l'Ouest et le Sénégal »**

Thierry Van Cauwenberg de l'ONG ADG a représenté la PF à cette réunion qui s'est tenue le 14 juin 2005 au siège de la Délégation de la Commission Européenne à Dakar.

Il a joué un rôle d'observateur neutre. Après une présentation classique, un débat s'est engagé entre les représentants de l'UE, des représentants d'associations professionnelles sénégalaises et un représentant de l'Etat sénégalais. L'ambiance de cette réunion a été par instant survoltée avec une certaine agressivité dans les questions posées (parfois hors sujet d'ailleurs). Les intervenants entendaient démontrer que le programme de l'UE fermait plus de portes qu'il n'en ouvrait pour les producteurs sénégalais.

Une lettre de nouvelles concernant les APE (accords de partenariat économique) est disponible (demande auprès de Hélène CAVE) et nous pouvons mettre à disposition des membres intéressés une liste de sources documentaires sur les APE.

■ **Projets cofinancés**

La PF avait interpellé la commission et la délégation sur le faible nombre de projets cofinancés ces dernières années au Sénégal (un à deux par an). La publication des résultats provisoires pour l'AP 2004 (cf site Web de la PF) met en évidence une nette évolution dont nous nous réjouissons puisque six propositions ont été sélectionnées

1. Österreichische caritaszentrale : Profemme - promotion de la femme dans le diocèse de Tambacounda
2. Comunita' impegno servizio volontariato : Projet de constitution d'une Union financière mutualiste promue par le mouvement paysan sénégalais pour le développement rural et la lutte contre la pauvreté dans la région de Louga
3. Broederlijk delen : Programme d'appui au développement local des communautés villageoises périphériques des grandes métropoles de Dakar et Thiès
4. Cooperazione internazionale : Au delà de l'entreprise de survie: appui aux femmes entrepreneuses de la ville de Ziguinchor
5. Asamblea de cooperacion por la paz : amélioration des conditions socio-économiques et de la capacité organisationnelle et de gestion des producteurs agricoles, avec une incidence spéciale sur les groupes des femmes, du département d'Oussouye

6. Auteuil international : Appui à la formation et à l'insertion socio-professionnelle de jeunes en situation difficile au Sénégal

Participation à la PF des Acteurs non étatiques pour le suivi de l'accord de Cotonou

La Plate-forme fait donc partie des membres fondateurs et est membre du comité directeur en tant que représentant de consortium d'ONG européennes. Cette PF est l'interlocuteur de l'Etat et de la délégation pour la mise en place du fonds d'appui aux acteurs non étatiques dans le cadre du 9^{ème} FED.

Nous avons transmis une note en janvier 2005 sur le premier document intitulé « Lignes directrices de la composante Renforcement des capacités et appui aux partenariats des acteurs non étatiques » suite aux discussions que nous avons eues en AG. Nous avons notamment souligné la nécessité de préciser la partie concernant l'éligibilité des demandeurs. Nous avons proposé que le demandeur soit de droit sénégalais mais que soit retenu que tout organisme (non public) reconnu (ou ayant obtenu le droit d'exercer) au Sénégal puisse être partenaire et que si un organisme de droit sénégalais souhaite présenter un dossier avec une ONG européenne comme partenaire, les coûts de celle-ci soient éligibles.

Ces remarques ainsi que d'autres transmises par les membres de la PF ANE ont été mis à disposition de l'Etat et de la délégation mais aucune réponse n'a été apportée pour l'instant.

Le processus de mise en place du projet a pris beaucoup de retard. L'appel d'offres pour le recrutement de l'unité de gestion (UGP) a été lancé en août. Après l'ouverture des plis des 13 offres, une commission a été mise en place. Elle regroupe pour les votants, un représentant de la direction du management public (DMP), de l'ordonnateur (DDI) et un représentant et trois représentants des ANE (secteur privé, syndicat et société civile) et pour les observateurs une représentation de la délégation de l'UE et de la DDI. La présidence est assurée par la DDI et le secrétariat par la présidente de la PF des ANE. La première réunion en octobre 2005 avait pour objectif de dresser une première short-list à partir de critères fournis par l'UE pour déterminer les offres recevables (pièces demandées, capacités générales, etc). Une deuxième réunion a été nécessaire (novembre 2005) pour statuer sur certaines offres qui a abouti à une liste de 8 bureaux pré-sélectionnés. Le PV a été transmis par la DDI en décembre et l'accusé réception de l'UE fin janvier.

La réunion de sélection du bureau devrait avoir lieu en février. On peut espérer que le premier AO soit lancé en juin 2006 et les suivants très rapidement. En effet il ne restera ensuite qu'un an et demi (jusqu'à fin 2007) pour signer toutes les conventions (et engager le budget de 10 millions d'euros) qui pourront être exécutées jusqu'en fin 2009.

Relations avec le Congad

Nous avons signé la convention de partenariat avec le Congad mais nous n'avons pas eu encore de discussions formelles sur les actions que nous pourrions mener conjointement en raison de la faible disponibilité du directeur et du président et ensuite de l'AG qui a abouti au changement de bureau (et de président).

Evaluation des actions non gouvernementales françaises et de leur place dans la politique française de coopération avec le Sénégal

La plate-forme, représentée par le Gret, a participé au comité de suivi mis en place au Sénégal (3 réunion) pour cette évaluation commanditée par le F3E , fonds d'étude et d'évaluation transversale (<http://f3e.asso.fr/present/index.htm>), en complément de l'évaluation pays Sénégal 1994-2003, commanditée par l'AFD et le MAE.

L'évaluation a été réalisée conjointement par Cap Juby (bureau d'étude français) et Remix (bureau d'études sénégalais). Les réunions du comité de suivi ont été assez mouvementées par moment. Les participants considérant que les remarques étaient peu prises en compte et que les conclusions étaient peu argumentées, voir inexactes.

Le rapport final est disponible. Les principales conclusions sont les suivantes qui me semblent intéressantes :

- ▷ Un recensement très difficile des acteurs et des actions (acteurs dispersés, peu fédérés et aucune source ne permettant de disposer d'un panorama complet des actions et de leurs évolutions)

Une trentaine d'OSI françaises ont une action structurante qui s'inscrit dans la continuité au Sénégal. Au delà De l'ordre de 350 petites associations mènent des actions ponctuelles au Sénégal, dans une logique de projet avec des moyens très réduits.

150 partenariats entre collectivités locales sont identifiées certains sont arrêtées et inactifs
centaine de partenariats de coopération décentralisée sont plus ou moins actifs aujourd'hui)

315 OSIM (Organisation de Solidarité Internationale issue de l'immigration) sont engagées au Sénégal.

- ▷ Un manque de visibilité et de lisibilité des acteurs et des actions ;
- ▷ Une contribution certaine des OSI françaises au renforcement de capacité de la société civile sénégalaise ;
- ▷ Des modalités d'intervention des collectivités territoriales qui semblent se structurer et se généraliser dans le cadre des partenariats les plus dynamiques ;
- ▷ Une progression significative des co-financements de projet du MAE en faveur des OSI et des CTs sur la période ;
- ▷ Un effet structurant de la décentralisation sur les actions de coopération décentralisée ;
- ▷ Un certain consensus sur le manque de concertation ;
- ▷ Un dialogue à formaliser avec le MAE et l'AFD - Le SCAC, acteur clé de ce dialogue ;
- ▷ Le mécanisme de déconcentration de l'aide au Sénégal : ambitieux et vertueux sur le principe.... des résultats partiels et une démonstration inaboutie dans les faits ;
- ▷ Une structuration des OSIM en construction.

Dans les recommandations, un point concerne la PF :

« Le positionnement de la plate-forme des ONGs européennes apparaît peu clair (Nous évaluons les cadres de concertation entre acteurs français et sénégalais). La pertinence et l'efficacité d'un dispositif de coordination plus large, entre acteurs européens notamment, est

hors champ de notre analyse). Nous ne recommandons pas la création d'un sous-groupe France au sein de la Plate-forme des ONG européennes. En effet, ceci ne va pas dans le sens du renforcement des partenariats entre les OSI françaises et leurs partenaires sénégalais. En revanche, le développement de liens forts entre la plate-forme des ONG européennes et le CONGAD est à poursuivre (une convention de partenariat entre la PF des ONG européenne et le CONGAD vient d'être signée). La plate-forme des ONG européennes doit travailler sur sa reconnaissance par les OSI françaises si elle veut pouvoir représenter les OSI françaises, notamment auprès du SCAC lors des comités consultatifs (la présence de la plate-forme des ONG européennes est prévue par le SCAC en 2006 sous réserve que cette structure ait officialisée son statut) ».

Base de données des activités des ONG européennes au Sénégal

L'objectif de cette base de données était de pouvoir faire un état des lieux des activités des membres (préalable à une éventuelle capitalisation/évaluation) et faciliter la diffusion d'informations internes et externes sur les activités, les partenaires et les lieux d'intervention des ONG. Les membres avaient demandé que le bureau puisse approfondir la question et envisager éventuellement une journée d'échanges spécifique sur ce thème.

A la demande du bureau, le Gret a fait une note sur l'historique concernant les projets de capitalisation des actions des ONG et de création de base de données. Elle n'a cependant pas été diffusée car nous voulions avant rencontrer d'autres acteurs et notamment le Congad, et le Ministère du développement Social pour connaître l'existant en la matière, ce qui n'a pas été possible.

Reconnaissance de la Plate-forme

Nous n'avons pas beaucoup avancé sur ce point en raison de difficultés à obtenir les RDV demandés. En tant que Présidente, pourtant réservée au départ sur la nécessité d'avoir un statut officiel, je propose que nous envisagions de prendre un statut d'association sénégalaise. C'est une démarche simple qui nous permettrait d'être reconnu au niveau du Sénégal, d'autres structures partenaires évoluent au niveau de l'international.

Comme je l'ai signalé précédemment, l'absence de statut nous handicape (financement plaquette, représentation dans des cadre de concertation, etc) et semble diminuer notre crédibilité. Elle pourrait également être utile si nous souhaitons proposer des actions au financement du fonds des ANE (base de données, formations, etc.)

Contacts divers

Nous avons envisagé d'organiser une rencontre entre les membres de la PF et le ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest) et le CNCR après l'atelier sur la microfinance. Ce projet n'a pas pu se concrétiser en raison d'une indisponibilité des leaders de ces deux organisations.

Nous avons également échangé avec le Forum des ONG européennes du Mali (FONGEM) à travers son secrétariat permanent assuré par M. Ely Dembelé (Eau Vive), ainsi qu'avec la Fédération des ONG internationales au Bénin (FONGIB) dont j'ai rencontré des membres du

bureau lors d'une mission et qui nous ont transmis divers documents (dont leur bulletin d'information).

PERSPECTIVES POUR 2006

Les perspectives et axes de travail pour l'année 2006 que nous soumettons aux membres sont les suivants:

- ▷ Réflexion à mener avec les membres pour une meilleure dynamique d'échanges au sein de la PF (fonctionnement du secrétariat, précisions sur les attentes et besoins d'informations, de formation et d'échanges des membres) et une plus grande implication des membres. Il s'agira également de discuter du « maintien » des groupes thématiques qui n'ont jamais bien fonctionné et de la nécessité d'imaginer d'autres modes d'organisation;
- ▷ Poursuite de la réflexion sur la constitution d'une base de données ;
- ▷ Amélioration de la visibilité de la PF (encore peu connue au Sénégal et dans le milieu des Ong des pays européens) : efforts de communication à faire en précisant les supports et actions à mener ;
- ▷ Poursuite des réflexions sur la reconnaissance de la Plate-forme auprès du Gouvernement Sénégalais ;
- ▷ Programmation des activités communes avec le CONGAD ;
- ▷ Organisation de un ou deux ateliers d'échanges et éventuellement d'autres rencontres (voir formations).

Ces premières propositions devront être discutées, amendées, modifiées et leurs modalités précisées au cours de l'AG.

Pour conclure, j'insisterai sur le fait qu'il est nécessaire que nous trouvions les moyens de rendre notre PF plus dynamique, en précisant les besoins des membres et en trouvant les moyens d'impliquer toutes les structures en fonction des spécificités de chaque ONG, des engagements de chacun, du temps à disposition (« le manque de temps est une des nouvelles pauvretés qui nous touche tous » comme l'indiquait notre ancien président).

Je ne saurais conclure sans remercier les ONG du Bureaux Exécutif qui ont dirigé la PF pendant ce mandat, les ONG qui ont collaboré activement à l'organisation d'activités ponctuelles et de cadres d'échanges, l'ONG Aquadev qui, comme aujourd'hui, a très souvent mis à la disposition de la PF ses locaux, Philippe Laura (société Imédia) qui héberge et met à jour gratuitement le site Internet de la PF, Monique Diara qui assure le secrétariat permanent et tous les partenaires de la PF qui rendent cette opportunité enrichissante et justifiée.

En vous remerciant pour votre aimable attention, je formule le souhait que cette AG soit l'occasion de débats fructueux qui motivera le nouveau bureau exécutif dans les missions qui lui sont confiées.